

Décision

Générale

colonial

Décision n° 644 Personnel européen

n° 644

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 16 du 15/08/1943

Date de publication
7 août 1943

Date du numéro
15 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission valable du 14 Août au 4 Septembre est accordée à M. FEBREAU Richard, Administrateur adjoint des Colonies, Chef du Cabinet Civil pour en jouir en Ethiopie.